

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **18 (1972)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

— Donc plutôt les concours ; je sais que vous avez entre autres plusieurs œuvres importantes dans votre ville natale ainsi qu'au Canada. Parlez-nous maintenant de ce symposium à la Faisanderie de la forêt domaniale de Sénart auquel participaient cinq artistes contemporains, deux Français et trois étrangers parmi lesquels vous représentiez la Suisse.

— Le symposium est donc une réunion d'artistes réalisant en même temps et sur place, leur œuvre personnelle. Celui-ci a été financé par le ministère de l'Agriculture et réalisé par la Direction régionale de l'Office national des Forêts pour la région parisienne. Son but est de constituer, en plusieurs étapes successives, un musée de la sculpture en plein air. L'an dernier sept artistes ont été retenus par le jury d'après leurs maquettes, cette année-ci, cinq

— Votre grande sculpture en aluminium nommée « Le lieu du dragon », est une sorte d'autel dédié aux dieux de la forêt et présente quelque chose de taoïste dans son inspiration. Elle est très belle sur le rideau d'arbres légers qui forment écran et s'intègre très bien à l'environnement. En complément, tous les artistes du symposium exposaient des œuvres de moindre dimension au très moderne Centre culturel de Corbeil-Essonnes. Je pense que vous approuvez cette tendance de faire éclater les limites de la capitale.

● *Le lieu du dragon - Faisanderie de Sénart - Aluminium 1972.*

— D'autant plus que j'ai réalisé en 1969-1970 un ensemble très important à Vitry-sur-Seine, intitulé « Lieu de rencontre » et composé de onze éléments praticables rassemblés dans un espace. Cela atteint 15 m de hauteur et en surface 18 m sur 22 m. Les éléments en polyester teinté beige, gris foncé et rouge peuvent avoir une attribution pratique. L'expérience était du plus haut intérêt.

— Il m'apparaît que vous êtes dans une période extrêmement favorable tant sur le plan de la création artistique que sur celui de la notoriété à laquelle vous atteignez. Voyez-vous là un phénomène naturel, le premier entraînant logiquement le second ?

— Je veux bien croire qu'étant

dans la plénitude de mes moyens, la diffusion qui en découle est plus grande ; mais il existe également un renouveau d'intérêt pour la sculpture, des manifestations plus nombreuses et plus vivantes de cet art, une meilleure imbrication dans l'architecture, toutes choses qui expliquent qu'à talent égal, les degrés de la renommée se gravissent avec plus de facilité que jadis.

— Merci pour tous ces renseignements, mon cher Condé ; ils donneront certainement aux lecteurs du « *Messenger Suisse* » le goût de connaître votre œuvre ou d'approfondir la connaissance qu'ils en ont déjà.

Edmond Leuba



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nelly SILVAGNI-SCHENK

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris (X^e) - C.C.P. Messenger Suisse 12273-27. — Prix de l'abonnement : 20 F - Etranger : 25 F
IMPRIMEUR : I.C.N. s.a., 170, rue des Trois-Tilleuls, 77 - Z.I. Vaux-le-Pénil - Dépôt légal : 4^e trimestre 1972 - N^o 12 (Commission paritaire n^o 36087)
La revue n'est pas vendue au numéro mais par abonnement. « *Le Messenger Suisse* » n'est pas en vente publique
Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal

Adressez toute votre correspondance à la Rédaction, 17 bis, quai Voltaire, Paris (VII^e) - Tél. : 548-80-48